

MASTER EN POLITIQUE ET ADMINISTRATION ÉLECTORALES

PROGRAMME D'ÉTUDE

Les Modules MEPA

- Les élections et le Vote en tant qu'instruments de gouvernance (Obligatoire - 2 crédits)



Ce premier module du Master est conçu pour fournir aux étudiants une introduction aux principes directeurs de la gouvernance électorale. En se concentrant sur les principes fondamentaux des élections et du vote, il vise à construire une base solide qui sera déterminante pour les sujets qui suivront. Plus précisément, le module présente : (i) un compte rendu de l'histoire de la politique et de la pratique électorales; (ii) une vue d'ensemble des éléments politiques qui composent un processus électoral et de leurs relations ; et (iii) un cadre analytique pour le développement de compétences en matière d'élaboration, d'administration et d'évaluation des politiques électorales.

- Cadres juridiques et réglementaires électoraux (obligatoire - 3 crédits)



Avec le module 1, le module 2 complètent la liste des notions de bases en présentant une vue d'ensemble des règles internationales et nationales régissant les élections. Le cadre juridique et réglementaire électoral comprend toutes les lois et réglementations relatives au processus électoral. L'objectif de ce module est de fournir une introduction générale au cadre juridique des élections, tout en examinant la différence entre les règles juridiquement contraignantes et non contraignantes et les principes utilisés pour concilier des dispositions juridiques contradictoires.

- Organes de gestion électorale (Obligatoire - 3 crédits)



L'organisation d'élections est une tâche administrative redoutable, le plus souvent mise en œuvre dans une atmosphère politiquement chargée. Ce module se concentre sur les organismes de gestion électorale (OGE) et présente les modèles, structures, mandats et organisations possibles. Ce faisant, le module analyse également la manière dont ces institutions peuvent protéger leur autonomie, exercer un contrôle de gestion, sauvegarder l'intégrité, maintenir la transparence, garantir l'efficacité et mettre en œuvre de manière professionnelle les règles et les procédures tout en maintenant un système convivial pour les électeurs. L'organisation du module encourage l'analyse comparative des forces et des faiblesses des différents modèles, mandats et organisations, en mettant l'accent sur les facteurs qui expliquent et affectent les combinaisons particulières.

- Systèmes électoraux et gestion de la représentation (Obligatoire - 3 crédits)



Ce module illustre un aperçu des systèmes électoraux et de leur impact sur la participation et la représentation. S'appuyant à la fois sur une littérature abondante et sur l'expérience pratique des OGE du monde entier, le module fournit les fondements conceptuels et analytiques nécessaires à une compréhension globale des caractéristiques des différents systèmes électoraux, ainsi que les éléments permettant de faire un choix éclairé parmi eux.

Plus précisément, le module se concentre sur : (i) une explication de l'importance des systèmes électoraux dans la mise en pratique du droit de vote démocratique ; (ii) une vue d'ensemble des principaux types de systèmes électoraux ; et, (iii) un compte rendu des approches les plus pertinentes pour l'analyse et les questions politiques clés derrière la conception de ces systèmes.

- Comprendre et gérer la délimitation des frontières (Facultatif - 3 crédits)



Ce module présente le concept de délimitation des frontières, y compris le potentiel de controverse politique et les abus passés ; les techniques analytiques qui peuvent détecter, ou mesurer l'impact de la manipulation ; et les mécanismes qui peuvent renforcer la crédibilité et la légitimité de la délimitation et prévenir les abus potentiels. Le module se réfère à des cas réels pour souligner la façon dont les frontières électorales peuvent être (et ont été) manipulées au profit ou au détriment de certains candidats, partis et électeurs. Cette approche est adoptée pour promouvoir une meilleure compréhension des mécanismes, techniques, arguments et controverses complexes qui ont souvent été utilisés "contre" un processus qui serait autrement relativement simple.

- Partis politiques, campagnes et financement politique (Obligatoire - 3 crédits)



Les campagnes équitables et ouvertes sont une caractéristique centrale des processus électoraux, dans la mesure où elles permettent aux électeurs d'évaluer les capacités politiques des groupes et des individus en compétition. Les élections étant le point d'accès des partis politiques et des candidats aux institutions politiques, les enjeux sont donc très importants. Toutefois, les élections ne sont que la dernière étape du processus d'obtention d'un mandat électif. Avant les règles électorales, deux autres étapes déterminent qui entre en politique, quand et comment : les phases de nomination et de campagne. Ce module couvre la plupart des aspects strictement politiques d'un processus de nomination et de campagne électorale, et accorde une attention particulière aux règles régissant les partis politiques et les candidats tout au long du processus électoral.

- Planification et budgétisation électorales (Obligatoire - 3 crédits)



Les processus et les règles de planification et de budgétisation varient considérablement d'un pays à l'autre. Par conséquent, l'accent est mis dans ce module sur la promotion d'une compréhension générale des principes clés, en : (i) explorant les principaux facteurs qui influencent et structurent le processus de planification et de budgétisation des élections (et de leur financement), et (ii) présentant des méthodologies pour améliorer la qualité démocratique et l'efficacité technique de l'administration électorale par des initiatives de planification efficaces.

- Logistique électorale (Facultatif - 4 crédits)



La planification de la logistique est essentielle pour garantir que l'équipement, le personnel et les méthodes de communication sont en place à temps pour le bon déroulement du scrutin. Le module identifie donc les caractéristiques logistiques inhérentes révélées tout au long du cycle électoral, tout en analysant les implications temporelles, technologiques et financières potentielles de la logistique électorale par rapport au cadre électoral, au système électoral et aux infrastructures de l'État. En outre, ce module présente les différentes alternatives logistiques disponibles et les méthodes pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer la logistique électorale.

- Enregistrement des électeurs et systèmes d'identification (Obligatoire - 3 crédits)



L'inscription des électeurs est l'une des étapes les plus cruciales de l'administration électorale, car elle fournit la base pour que les électeurs puissent voter et contribuer à la prise de décision politique. Des processus d'inscription des électeurs bien planifiés et exécutés aident à assurer l'émancipation effective des électeurs et la légitimité globale des élections, tandis que des opérations défectueuses peuvent priver les gens de la possibilité de voter et créer un environnement dans lequel la validité d'une élection peut être contestée. Il est très important de comprendre la théorie et la pratique de l'inscription des électeurs (en particulier les facteurs qui définissent le succès ou l'échec des différents modèles et procédures d'inscription des électeurs). Ce module explore les aspects conceptuels, juridiques et administratifs de l'inscription et de l'identification des électeurs, ainsi que les modèles correspondants.

- Opérations électorales (Obligatoire - 3 crédits)



Les opérations électorales varient considérablement d'un contexte à l'autre. Le caractère d'une élection est influencé par un large éventail de facteurs environnementaux, historiques, politiques, juridiques ainsi que par divers coûts, qui ensemble donnent lieu à de nombreuses options pour la façon dont un organe d'administration des élections pourrait planifier et exécuter ses tâches clés. Ce module explore les différentes activités qu'un organe d'administration des élections (OGE) doit entreprendre en période électorale, ainsi que les approches permettant de mettre en œuvre ces activités de manière efficace. L'accent est mis sur la compréhension des principes de base et des questions techniques les plus fondamentales, plutôt que sur la fourniture d'un ensemble formel de prescriptions sur la manière dont les élections doivent être organisées dans toutes les circonstances imaginables.

- Genre et élections (Facultatif - 2 crédits)



Le module cité vise à construire une base de connaissances générales sur la notion de genre dans le processus électoral. L'adoption d'une perspective de genre en ce qui concerne la participation politique est un aspect primordial des systèmes politiques internationaux et nationaux. Ce module permet aux étudiants de comprendre la manière dont le genre façonne les interactions individuelles et collectives dans divers cadres et contextes politiques, tant au niveau national que mondial. Le cours se concentre sur le genre et la représentation politique, ainsi que sur les mesures nécessaires pour rendre les organisations électorales plus égalitaires.

- Electorats marginalisés et programmes de vote spéciaux (Obligatoire - 2 crédits)



Le module cité donne aux participants une vue d'ensemble des méthodologies et des processus requis pour informer et émanciper les segments marginalisés de l'électorat et organiser des modalités de vote alternatives pour ces populations. Plus spécifiquement, le module vise à fournir aux étudiants : (i) une vue d'ensemble des sources et des types de marginalisation politique qui se produisent pendant les élections ; (ii) une explication de l'importance des électors marginalisés, des programmes de vote spéciaux et des environnements électoraux inclusifs ; et, (iii) un compte rendu des principes les plus pertinents pour concevoir et mettre en œuvre des mécanismes administratifs et politiques qui peuvent informer, émanciper et renforcer ces électors autrement marginalisés.

- Gestion des élections dans les situations d'urgence publique (Facultatif - 3 crédits)



Le module cité donne aux participants un aperçu de plusieurs types d'urgences publiques qui peuvent avoir un impact négatif sur les processus électoraux. Les leçons s'efforcent d'expliquer comment les urgences publiques (pandémies sanitaires, catastrophes naturelles, troubles civils et politiques) peuvent perturber les préparatifs électoraux, avant de souligner l'importance de la recherche d'un consensus politique, de la communication publique et de la collaboration inter-agences, en tant qu'éléments clés d'une stratégie de réponse aux crises. En outre, différents types de concepts relatifs au financement d'urgence, à l'action législative rapide et à la gestion des risques électoraux seront présentés dans le but de décrire comment le processus électoral peut devenir plus résilient aux chocs futurs.

- L'intégrité électorale à l'ère numérique (Facultatif - 3 crédits)



Les élections sont des opérations vastes et complexes qui génèrent des volumes massifs de données qui doivent généralement être traitées dans des délais serrés. Lorsqu'elles sont utilisées de manière appropriée, les TIC sont capables de stocker et de traiter les données de manière précise, cohérente, sécurisée, efficace, rapide et peu coûteuse. Ce faisant, la technologie peut accroître l'efficacité administrative, réduire les coûts à long terme et renforcer la transparence politique. Pourtant, l'introduction des TIC dans le processus électoral suscite à la fois de l'intérêt et de l'inquiétude chez les électeurs, ainsi que chez les praticiens du monde entier. Ce module combine des approches conceptuelles et pratiques pour présenter les applications de la technologie électorale ainsi que l'impact et les défis de la gestion de ces technologies dans différents environnements politiques.

- Éducation civique et électorale (Facultatif - 2 crédits)



L'éducation civique et électorale consiste à sensibiliser les citoyens et les électeurs à leurs droits politiques, à la démocratie et aux élections. Bien qu'ils se renforcent mutuellement et puissent souvent se chevaucher, ces concepts sont distincts. Ce module examine les différences entre l'éducation civique et l'éducation des électeurs, y compris les acteurs concernés, ainsi que le développement et la diffusion d'informations connexes. Le module se concentre sur la manière dont l'éducation civique et l'éducation des électeurs doivent être conçues, afin de prendre en compte les différents publics auxquels elles s'adressent. Le module permet également d'examiner et d'analyser les programmes d'éducation civique et électorale et leur impact sur la qualité et la quantité de la participation électorale.

- Médias et élections (Facultatif - 2 crédits)



Le module met en relief l'importance des médias dans la démocratie, et analyse séparément les médias traditionnels et les nouveaux médias. Le module décrit comment les aspects clés d'un processus électoral sont communiqués, délibérés et reçus via les médias de masse. Le module se concentre spécifiquement sur les théories d'étude de média qui sont directement pertinentes pour les processus électoraux dans le but de décrire le développement et la gestion des réglementations des médias, des relations avec les médias et du contrôle des rumeurs.

- Intégrité et malversations électorales (Obligatoire - 4 crédits)



Les malversations électorales et le manque d'intégrité sont deux problèmes qui affligent aussi bien les démocraties établies que les nouvelles, au point qu'ils peuvent anéantir la crédibilité démocratique d'une élection. Le module se concentre sur ces deux problèmes et examine les facteurs qui y conduisent, et les instruments qui permettent l'identification des vulnérabilités et des types de malversations, ainsi que les techniques et mécanismes d'enquête et d'administration qui peuvent prévenir ou gérer ces vulnérabilités.

- Gestion de la sécurité électorale, et de la violence électorale et prévention des conflits liés aux élections (Facultatif -2 crédits)

Ce module présente les méthodologies qui peuvent être utilisées pour identifier le potentiel de conflit électoral et analyser la dynamique des conflits électoraux. Par le biais d'études de cas et d'exemples, le module explore les causes et les manifestations des conflits électoraux et les mécanismes qui peuvent être utilisés par les parties prenantes étatiques et non étatiques pour endiguer ces conflits. Plus spécifiquement, il fournit aux participants un aperçu de : (i) la nature des conflits électoraux et les vulnérabilités qui peuvent les déclencher ; (ii) les compétences et les cadres analytiques permettant d'analyser les conflits électoraux ; et (iii) les outils afin de prévenir, ou gérer les conflits électoraux.

- Les élections dans les contextes fragiles/post-conflits (Facultatif - 3 crédits)



Ce module illustrera la dynamique et les exigences électorales contextuelles des contextes fragiles et post-conflits, tout en révélant diverses approches de la gestion des élections dans ces contextes. Les participants à ce cours devraient être en mesure, à l'issue de celui-ci, de concevoir des stratégies de gestion des élections dans les contextes de conflit cités après avoir identifié les contraintes et les défis inhérents à l'organisation d'élections dans des contextes fragiles.

- Systèmes de justice électorale (Obligatoire - 3 crédits)



L'importance de la résolution des conflits électoraux (RCE) s'est accrue avec le nombre croissant d'élections organisées dans les démocraties émergentes et nouvelles du monde entier. Les élections très contestées attirent davantage l'attention sur les systèmes visant à prévenir, atténuer et résoudre les différends électoraux. L'absence d'un système de justice électorale viable peut avoir un effet néfaste sur les processus électoraux. Dans ces circonstances, une élection peut être perçue par certaines parties prenantes comme illégitime ou non crédible. Notamment, dans les pays qui effectuent une transition politique vers la démocratie, le fait de ne pas traiter les questions de justice électorale peut entraîner des violences ou un retour à un régime non démocratique. Dans d'autres cas, lorsque les électeurs ont l'impression que la corruption ou d'autres violations restent impunies, ou que certains groupes ou factions sont autorisés à agir en toute impunité, il peut en résulter une désillusion ou une apathie des électeurs, ce qui fait baisser le taux de participation. Ce module offre une vue d'ensemble sur les mécanismes formels et informels de résolution des conflits électoraux, ainsi que les politiques et pratiques de prévention, en soulignant primordialement l'importance de la confiance du public dans le processus électoral.

- Observation, évaluation et validation des élections (Facultatif- 3 crédits)



L'observation des élections est devenue une norme mondiale et fait à présent partie intégrante de pratiquement tous les processus électoraux. Ce module couvre l'observation/ la surveillance nationale et internationale afin de discuter de l'histoire de l'observation électorale, des techniques d'observation et des critères d'évaluation dans le but de doter les étudiants des connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir porter un jugement éclairé sur la qualité de la conduite d'une élection. Pour ce faire, ce module donne un aperçu des types de surveillance et d'observation électorale, des défis administratifs liés à la conduite de telles initiatives, ainsi que des critères d'évaluation des élections et des options de réforme.

- Conseil politique et réforme électorale (Obligatoire - 3 crédits)



Ce module se concentre sur la manière dont les praticiens des élections peuvent appliquer les connaissances acquises dans les modules précédents, afin d'améliorer les processus électoraux. En particulier, ce module donne un aperçu de la façon dont les praticiens peuvent développer des stratégies, ou aider d'autres parties prenantes à développer des stratégies, pour apporter des changements dans le processus électoral au profit des électeurs et pour soutenir les droits démocratiques.

- Démocratie directe (Facultatif - 2 crédits)



Ce module fournit les informations nécessaires aux praticiens et administrateurs électoraux sur les procédures de démocratie directe moderne disponibles dans un nombre croissant de juridictions dans le monde. Deux types de procédures générales sont abordés : (1) celles initiées par les citoyens eux-mêmes, comme les initiatives citoyennes et les référendums populaires, et (2) celles initiées par les gouvernements comme les référendums obligatoires et les plébiscites non obligatoires.

- Leadership dans l'administration électorale (Facultatif - 2 crédits)



Ce module se concentre sur la manière dont les praticiens des élections peuvent développer un ensemble de compétences relatives à la fois au leadership et aux capacités de dialogue. Les participants à ce cours devraient être en mesure, à l'issue de celui-ci, de saisir les principes fondamentaux des compétences de leadership et de comprendre comment améliorer les capacités inhérentes citées en renforçant les échanges avec les différents acteurs électoraux, en bénéficiant ainsi de leur expertise en matière de prise de décision, en améliorant la réflexion personnelle des participants et en soulignant l'importance des instruments de résolution des conflits comme moyen de renforcer l'alignement des différents acteurs.



Contactez-nous

- [Email](#)
- [Facebook](#)
- [Instagram](#)
- [Twitter](#)
- [YouTube](#)

Pour plus d'informations

- [Page Web](#)
- [YouTube](#)
- [Vidéo Tutoriel - Le Programme MEPA](#)
- [Vidéo Tutoriel - Les Candidatures MEPA](#)
- [Feedback vidéo 1](#)
- [Feedback Vidéo 2](#)
- [Feedback Vidéo 3](#)
- [Feedback Vidéo 4](#)

MASTER EN POLITIQUE ET ADMINISTRATION ÉLECTORALES

PROGRAMME D'ÉTUDE